

AVIS CESEC N°2018-88¹

Relatif au

Pacte régional d'investissement dans les compétences

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine 07 décembre par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse au *pacte régional d'investissement dans les compétences* ;

Après avis entendu, Madame Josépha GIACOMETTI, Conseillère Exécutive en charge de la culture, Monsieur Jean-François CUBELLS Directeur Général Adjoint en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse, et Madame PARENTI, Direction de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche;

Sur rapport de Madame Hélène DUBREUIL-VECCHI pour la commission « éducation, formation, jeunesse » ;

Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 19 décembre à Ajaccio,

Prononce l'avis suivant

Le grand plan d'investissement 2018-2022 lancé par l'État est défini à travers 4 axes :

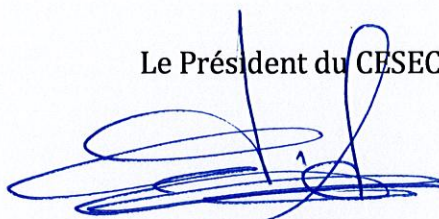
1. accélérer la transition énergétique ;
2. édifier une société de compétences ;
3. lancer la compétitivité sur l'innovation ;
4. construire l'État de l'âge numérique.

¹ Adopté à l'unanimité

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) 2019-2022 a pour objectifs d'accompagner et d'accélérer la transformation des parcours de formation, des contenus pédagogiques et des pratiques d'acquisition des compétences au service des entreprises et des personnes peu qualifiées, jeunes ou adultes à la recherche d'un emploi, afin d'édifier une société de compétences.

Tout en prenant acte du rapport présenté, le CESEC prend note des réserves émises sur la méthode de travail imposée par l'État à la Collectivité de Corse. Ceci explique la précipitation et le manque d'éléments objectifs précis dans le dossier proposé.

Le Président du CESEC,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned above the printed name.

Paul SCAGLIA